



**POLE CHIRURGIE-
ANESTHESIE
SITE D'ANNECY**

SERVICE D'ORL

Chef de Service
Dr FONLUPT Bernard
RPPS : 10003092334

Praticiens Hospitaliers
Dr ANGEL Guillaume
RPPS 10100327484
Dr LAGARDE Frédéric
RPPS 10003746509
Dr PAOLETTI
Dominique
RPPS : 10100075893
Dr BERTA Etienne
RPPS 10100801538

Cadre de Santé
Hospitalisation complète
Tel : 04 50 63 63 63
Poste 62 83

Secrétariat
Tél : 04 50 63 63 30
Fax : 04 50 63 65 69
orl.secr@ch-annecygenevois.fr

Madame, Monsieur,

Suite au dépistage de l'audition,

Votre enfant a rendez-vous le _____ à ____ h _____

Ou :

Le service d'ORL vous rappellera dans les meilleurs délais pour vous fixer le RV

dans le service d'ORL situé :

**Centre hospitalier Annecy-Genevois, site d'Annecy
1 avenue de l'hôpital. METZ-TESSY.
Totem C 2^{ème} étage**

Veillez à apporter son carnet de santé.

Le but de ce RDV est d'évaluer l'audition de votre enfant suite au dépistage auditif effectué en maternité.

Il s'agit d'examen indolores mais parfois longs et qui nécessitent le sommeil de l'enfant. Nous vous conseillons donc de prévoir :

- **Le nécessaire pour allaiter votre enfant ou un biberon sur place.**
- **Un nécessaire de change. Nous mettons à disposition une table à langer.**
- **Ses objets habituels : doudou, sucette...**
- **Si possible, de maintenir l'enfant éveillé les heures précédant l'examen et de lui donner une tétée une demi-heure avant de commencer l'examen pour favoriser son endormissement.**

Pour toute question, vous pouvez nous contacter au 04 50 63 63 30 ou par mail à l'adresse : orl.diagnostic.audition@ch-annecygenevois.fr.

Nous vous informons que si vous n'avez pas présenté votre enfant à 2 rendez-vous proposés, un courrier vous sera adressé, vous invitant à recontacter vous-même notre service. Une copie de ce courrier sera adressée au référent de la maternité où vous avez accouché, à votre médecin traitant, et à toute personne pouvant vous sensibiliser à l'importance de ce dépistage.

PLAN D'ACCES



Accès bus

Le site d'Ancey est desservi par plusieurs lignes de bus.

Les lignes **3, 6, 11, 33** et **J, K, O** (Noctibus) proposent un arrêt devant l'entrée principale de l'hôpital (arrêt Hôpital).

La ligne **3** passe à proximité immédiate des unités de psychiatrie et du Centre Technique et Logistique (arrêt Hôpital Fier).

Venir en voiture

- Via l'autoroute A41 (Chambéry - Genève) - Sortie Ancey Nord.
- Via la voie rapide urbaine d'Ancey
- Via la zone industrielle des îles

Le parking

360 places sont réservées aux consultants et visiteurs. Le parking est payant pour les visiteurs et les personnes en consultation, de jour comme de nuit, y compris les dimanches et jours fériés.

Le règlement s'effectue aux caisses automatiques situées dans le hall d'accueil central (niveau 4) et près de la sortie des véhicules dans le parking.

Il existe un système d'abonnement ou de cartes prépayées, à un tarif privilégié, pour les personnes ayant une forte fréquence d'utilisation ou des longues durées de stationnement. Ils sont délivrés au poste central de sécurité.

Attention: l'accès au parking peut être difficile surtout en début d'après-midi lorsque l'afflux de consultants est le plus important. N'hésitez pas à choisir un mode de transport alternatif si vous le pouvez.